

Les Championnats individuels d'échecs jeunes (C.I.E.J. 49)

Le samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre 2019 à Feneu 49460

Préambule

Le règlement du championnat de France jeunes, le règlement du championnat de ligue jeunes individuel de la ligue PDL et le présent règlement s'appliquent aux championnats individuels jeunes 49.

1 Généralités.

1.1 Organisateur et fréquence.

Les CIEJ 49 sont organisés, chaque année, par le C.D.J.E. 49 qui peut déléguer cette organisation à un club du département.

1.2 Durée et période de l'année.

Cette compétition a lieu, sur deux jours, entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre exclus. La date définitive est fixée par le C.D.J.E. 49.

1.3 Participants.

Les CIEJ 49 sont ouverts aux jeunes (garçons et filles) de petits poussins U08 à juniors U20 inclus, licenciés dans un club du département et ayant respecté les modalités d'inscription.

1.4 Titres en jeu.

Les tournois disputés lors des CIEJ 49 attribuent les titres de champions et championnes du Maine-et-Loire d'échecs dans les catégories suivantes :

<u>Mixtes</u>			<u>Filles</u>	
Petit poussin	M	U08	Petite poussine	U08F (né(e)s en 12 et après)
Poussin	M	U10	Poussine	U10F (né(e)s en 10-11)
Pupille	M	U12	Pupille	U12F (né(e)s en 08-09)
Benjamin	M	U14	Benjamine	U14F (né(e)s en 06-07)
Minime	M	U16	Minime	U16F (né(e)s en 04-05)
Cadet	M	U18	Cadette	U18F (né(e)s en 02-03)
Junior	M	U20	Junior	U20F (né(e)s en 01-00)

1.5 Qualification pour les championnats des Pays de la Loire.

Les CIEJ 49 sont également qualificatifs pour les tournois ELITE des championnats des Pays de la Loire d'échecs des jeunes, eux-mêmes qualificatifs pour les championnats de France des jeunes.

Dans chaque tournoi, sont qualifiés les joueurs ayant totalisé au moins un point de plus que la moyenne à condition de ne pas avoir été forfait lors d'une ronde du tournoi.

En cas d'effectifs insuffisants et de regroupement de 2 catégories d'âge en un seul tournoi, les 2 premiers de chaque catégorie seront qualifiés.

Toutes les féminines participants aux championnats départementaux sont qualifiées pour les championnats de Ligue, sauf si elles sont plus de 5 dans leur catégories dans ce cas, seul les 5 premières sont qualifiées les autres deviennent repêchables en cas de désistement.

2 Conditions et modalités d'inscription.

2.1 Licence.

Tous les participants doivent être licenciés dans un club du CDJE 49 pour la saison en cours.

Les pupilles U12, les benjamins U14, les minimes U16, les cadets U18 et les juniors U20 doivent être titulaires d'une licence A (pas de prise de licence sur place).

Les petits poussins U08 et les poussins U10, doivent être titulaires d'une licence A ou d'une licence B (pas de prise de licence sur place).

2.2 Modalités d'inscription et pointage.

Les inscriptions se font **uniquement par courrier ou par mail en renvoyant la fiche d'inscription, dûment remplie et signée, au moins 3 jours avant la compétition.**

La participation au C.I.E.J 49 est gratuite.

Le pointage sur place se fait le samedi 30 novembre 2019 de 9 h 45 à 10 h 15 pour les pupilles U12, les benjamins U14, les minimes U16, les cadets U18 et les juniors U20.

Les poussins U10 et les petits poussins U08 pointent le dimanche 1er décembre de 13 h à 13 h 45.

3 Règlement.intérieur

3.1 Règles du jeu.

Les règles du jeu utilisées lors des C.I.E.J. 49 sont celles adoptées par la F.I.D.E. (Fédération Internationale du Jeu d'Echecs).

3.2 Cadences.

3.2.1 Petits poussins U08 et Poussins U10.

Les petits poussins U08 et les poussins U10 jouent un tournoi de 5 rondes à la cadence Fischer de 15 minutes + 5 s par joueur.

3.2.2 Tournoi 2 : Pupilles U12 à juniors U20.

Les pupilles U12, les benjamins U14, les minimes U16, les cadets U18 et les juniors U20 jouent un tournoi de 5 rondes dans chaque catégorie si le nombre d'inscrits le permet, à la

cadence Fischer de 50 minutes + 10 secondes par coup. Dans le cas contraire un regroupement de catégories est organisé.

3.3 Horaires.

3.3.1 Petits poussins U08 et poussins U10

Dimanche : R1 à 14 h, R2 à 14 h 45, R3 à 15 h 30, R4 à 16 h 15 , R5 à 17 h, palmarès à 18 h.

3.3.2 Pupilles U12 à juniors U20

Samedi 30 novembre : R1 : 10h30 R2 : 14h00 R3 : 16h45

Dimanche 1er décembre : R4 : 13h00 R5 : 15h30

Remise des prix : 1er décembre vers 18h15

3.4 Les départages et les classements

■ Système suisse 1 Buchholz tronqué 2 Buchholz 3 Performance

Dans le cas d'un regroupement de catégories, le 1er départage sera la confrontation directe pour départager 2 joueurs ex aequo de la catégorie inférieure.

Pas de matches de départages, les classements se font uniquement aux départages ci-dessus.

Seule la grille américaine PAPI détermine le classement des joueurs, même dans le cas de tournois mixés.

Fiche individuelle d'inscription **à retourner avant le 27 novembre 2019**
à Laurent Vernerey, 18 rue de l'Etrier 49100 ANGERS ou scanné par mail
laurentvernerey@yahoo.fr

NOM _____ Prénom _____

Club _____ Code FFE _____

Date naissance _____ Catégorie : U _____ Elo _____

Adresse _____

Téléphone _____

E.mail _____ @ _____

Je soussigné(e), _____, père, mère, tuteur ou tutrice de l'enfant désigné ci-dessus, autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires en cas de blessure ou de maladie de mon fils ou ma fille.

Je m'engage également à leur rembourser, dès leur première demande, les frais éventuels ainsi engagés.

N.B. : Les organisateurs ne pouvant garantir une surveillance permanente, les enfants mineurs sont, toute la journée, sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs en matière de vol, de dégradation, ils doivent, par ailleurs éviter tout chahut ou toute attitude mettant en danger la santé des personnes présentes à cette manifestation.

Fait à

le

Signature des parents